AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0699
FR0011271600-FS0448

21 mai 2026

Déclaration de franchissements de seuils (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

FERMENTALG

(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 20 mai 2026, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 15 mai 2026, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société FERMENTALG[1] et détenir, indirectement par l'intermédiaire de Bpifrance Participations[2], Bpifrance Investissement[2], agissant en qualité de société de gestion du fonds Ecotechnologies et CDC Croissance[3], 14 917 966 actions FERMENTALG représentant autant de droits de vote, soit 12,44% du capital et 12,15% des droits de vote de cette société[4], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
CDC (à titre direct)	0	0	0	0
Bpifrance Participations SA[2]	7 983 810	6,66	7 983 810	6,50
Bpifrance Investissement (agissant en qualité de société de gestion pour le compte du fonds Ecotechnologies)[2]	5 560 156	4,64	5 560 156	4,53
CDC Croissance	1 374 000	1,15	1 374 000	1,12
Total CDC	**14 917 966**	**12,44**	**14 917 966**	**12,15**

Ce franchissement de seuils résulte de l'augmentation de capital de la société FERMENTALG[5].

A cette occasion, la société Bpifrance Investissement[2] a franchi individuellement en baisse les seuils de 5% du capital et des droits de vote.

[1] Société transférée sur Euronext Growth Paris le 16 avril 2024.
[2] Bpifrance Investissement SAS est contrôlée par Bpifrance Participations SA, elle-même contrôlée par Bpifrance (anciennement Bpifrance Financement), elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par la CDC et à 49,2% par l'EPIC Bpifrance.
[3] Contrôlée par la CDC.
[4] Sur la base d'un capital composé de 119 939 198 actions représentant 122 771 609 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[5] Cf. notamment communiqué de presse de la société FERMENTALG en date du 13 mai 2026.